



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité Police de l'Eau

Mairie de GAVISSE
6, rue de l'Ancien Moulin

57570 - GAVISSE

Dossier suivi par : Amandine GUERSING *fg*
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. : AG/ASPE-L9

Metz, le 5 juin 2014

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la mise en place d'un ouvrage de franchissement de cours d'eau pour le lotissement « les Moissons » sur la commune de GAVISSE

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Lotissement « Les Moissons » - ouvrage de franchissement de cours d'eau

Ce dossier a été déposé par :

SARL SOTRAP Lorraine
3, rue du Puits
57 570 - EVRANGE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du **récepissé de déclaration** en date du 5 juin 2014 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU


VALÉRIE ANTOINE-POTIER